

## ATELIER THEMATIQUE : RETOMBES ECONOMIQUES LOCALES

### Concertation EDF – Construction de la centrale du Larivot

Grand Hôtel Montabo – 19 juin 2018

---

#### Tour de table :

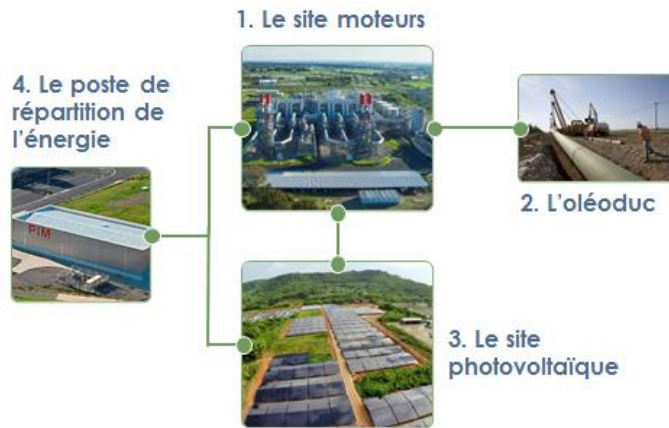
- Alexandre SENDELIN : directeur du projet Central du Larivot
- Caroline BAILLEAU : EDF PEI contract manager
- Isabelle de WAILLY: DRH EDF PEI
- Stéphanie MARCO : DRH EDF SEI Guyane
- Christophe ALFEREZ : directeur adjoint EDF SEI Guyane. C'est SEI Guyane qui exploite actuellement la centrale de Dégrad des Cannes (DDC).
- Philippe LAHARY : chargé de mission relations extérieures EDF SEI Guyane
- Philippe MARLAN : garant, nommé par la Commission Nationale du Débat Public pour la concertation organisée par EDF PEI sur ce projet de construction de la centrale du Larivot.
- Erika LOE-MIE : directrice du GEIQ BTP Guyane
- Olivier MANTEZ : président de la Fédération Régionale du Bâtiment et des Travaux publics de Guyane (FRBTPG), candidat à l'appel offre avec la société Nofrayane
- Nicolas BERTHAIL : Chargé de missions Facilitateur Clause Sociale APEIG (Association Pour l'Emploi et l'Insertion en Guyane)
- Mylaine MARIE ANGELIQUE : assistante APEIG
- Ivenare RAMEAU : chargée de communication APEIG
- Daniel JOURDAIN : président de l'association des ingénieurs de Guyane, représentant de l'UNSA SEI Guyane
- Isabelle DELMOTTE : représentante de la société SGRB
- Rémy-Louis BUDOC : membre du directoire du Grand Port Maritime
- Karyne CORMIER : secrétaire générale de la confédération CFE CGC
- Steeven CANTINOL : représentant syndicat CDTG CFDT EDF PEI
- Nathalie DEMBA : directrice de l'agence Pôle Emploi de Collery, représente le directeur régional
- Daniel CLET : secrétaire général CFDT Guyane

#### Présentation par Caroline BAILLEAU et Alexandre SENDELIN :

- Principe et déroulement de la concertation publique
- Qui est EDF PEI ?
- Répondre à une commande de l'Etat inscrite dans la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie)
- Le projet : une centrale hybride (thermique et solaire) de 120MW
- Localisation validée par la CTG : choix du Larivot, avantages du site

- Description de l'installation : une centrale photovoltaïque, une partie moteurs pour la centrale thermique, un oléoduc pour l'alimentation en combustible, un poste de répartition d'énergie pour la distribution sur le réseau

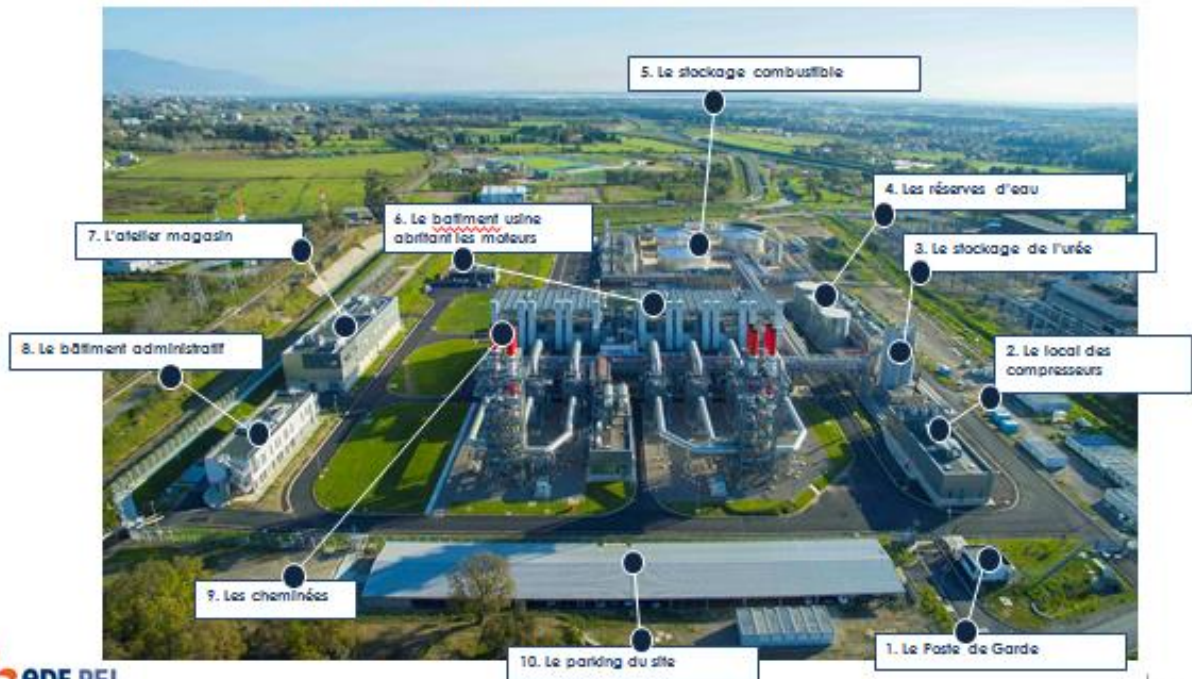
**La centrale du Larivot est composée de quatre installations principales**



- Description de l'installation thermique (photographie du site de Lucciana en Haute-Corse dont l'installation est similaire)

**Visualisation d'un site moteurs similaire à la future centrale**

**Les différents éléments du site moteurs**



- Description de l'installation solaire
- L'oléoduc entre le port de Dégrad-des-Cannes (DDC) et la centrale du Larivot : caractéristiques de l'ouvrage, systèmes de protection, servitudes
- Planning du projet :  
Actuellement nous sommes dans la phase des appels d'offre. L'ensemble des appels d'offre sont soit lancés, soit en cours de lancement. L'objectif est de finaliser dans les semaines à venir (en tout cas pour le lot Centrale) et pour la fin de l'année pour les autres lots. Sachant que nous allons lancer des études en fonction des sous-missionnaires qui seront retenus. Nous souhaitons démarrer au mieux les travaux sur la saison sèche 2019 ou celle de 2020, sachant qu'aujourd'hui pour démarrer ces travaux nous devons remplir deux conditions : l'autorisation au titre du Code de l'Energie (que nous avons eu en 2017) et l'autorisation au titre du Code de l'Environnement pour laquelle nous sommes en train de constituer le dossier qui sera déposé à la fin de l'année pour à peu près 1 an d'instruction. L'objectif est de mettre en service le moyen au plus tard d'ici le 31 décembre 2023. La mise en service ne sera réalisée qu'après l'ensemble des essais validant les performances inscrites dans nos appels d'offre. On compte environ 6 mois d'essais au minimum. Donc ça veut dire que début 2022 les moteurs commenceront à rentrer en service progressivement. Donc il faut que le lot centrale thermique et le lot d'évacuation d'énergie soient finalisés de façon à ce qu'on puisse démarrer ces essais. La construction de la centrale solaire est beaucoup plus rapide. On se base sur environ 1 an.

## RETOMBÉES LOCALES

---

Ces retombées locales se basent sur le fait qu'on a un retour d'expérience important sur les 4 territoires qui ont déjà vécu la construction d'une centrale de type thermique. Les projets sont tout à fait comparables. Il faut simplement ajouter à celui de Guyane un oléoduc d'une longueur considérable et un champ solaire.

La part des investissements attribuée aux entreprises locales est estimée à 80 M€. Je rappelle qu'on est sur un projet qui est supérieur à 300 M€. En complément de cela, nous avons acquis un terrain sur lequel il y aura des travaux nécessaires au préalable pour recevoir les installations de la centrale thermique et solaire. Nous sommes sur un lot qui sera majoritairement local, de par la préparation de ce terrain qui est estimée à 25 M€.

Globalement on estime que les retombées locales seront de 100 M€ pour les entreprises à la fois de BTP, de transport et différents métiers dont nous aurons besoin sur le chantier.

A savoir que pour les études que nous avons menées et que nous continuons à mener, l'ensemble des cabinets d'études qui ont été pris, ont tous été pris sur le territoire. On n'est pas allé les chercher ailleurs. On a toujours trouvé les compétences qui avaient la capacité de répondre à nos besoins. Aujourd'hui 100% des études et pré-études réalisées ont été faites localement.

En se basant sur ce retour d'expérience, on peut dire qu'il y aura environ 500 personnes qui travailleront sur le chantier de la centrale thermique en phase de pic. On estime que 20% des

emplois seront alloués à des salariés locaux, c'est ce qui s'est passé sur les autres territoires. On est parti exactement sur les mêmes pourcentages. Il n'y a pas de raisons qui nous montrent aujourd'hui qu'on ne serait pas sur les mêmes pourcentages.

A terme la centrale générera une centaine d'emplois locaux, constitués des effectifs de EDF PEI et aussi de ses sous-traitants qui seront pour une partie contractuellement liés à notre exploitation.

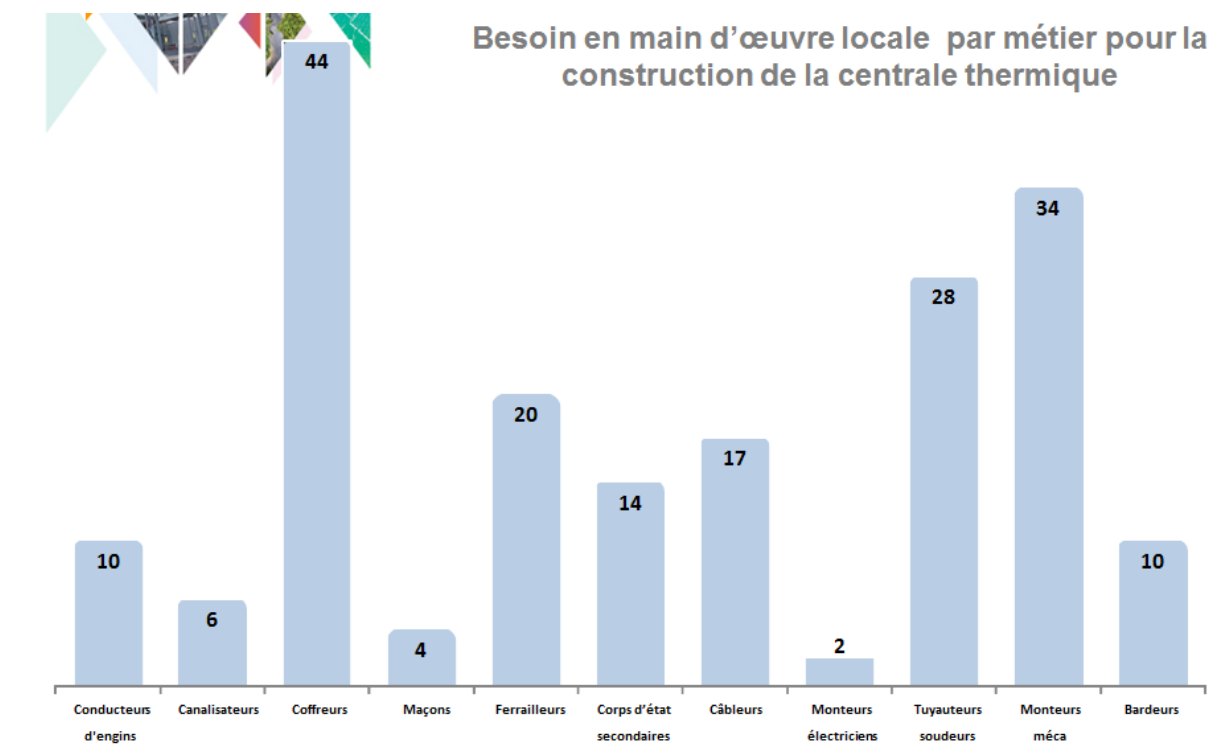
On a intégré dans nos appels d'offre une clause pour que 5% de la main-d'œuvre qui sera mobilisée sur ce chantier en termes de temps, soient réservés à des personnes éloignées de l'emploi. Des personnes qui sont un petit peu en marge et qui ont eu des difficultés, ont connu des échecs, qui via des mécanismes de formation pourront réintégrer des entreprises qui auront été retenues sur le chantier. Ils pourront par conséquent retrouver derrière une possibilité, une vision, du marché de l'emploi.

Pour ce qui est de la formation, nous avons prévu de nous appuyer sur des structures existantes sur le territoire, lorsque ce sera possible, et de favoriser systématiquement l'insertion.

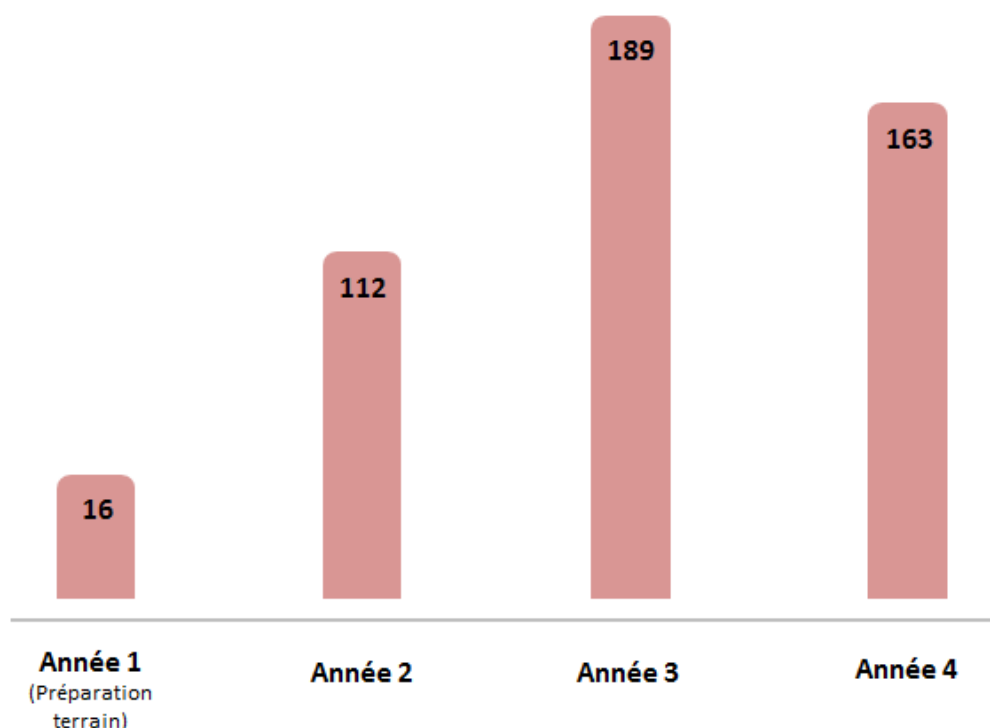
On est allé encore plus dans le détail.

Dire qu'on a besoin de personnel, c'est une chose, mais il faut absolument qu'on puisse donner à l'avance une vision de la typologie des personnes, des métiers, des compétences, dont nous avons besoin.

Toujours basé sur le retour d'expérience, on a construit nos besoins prévisionnels en personnel sur ce chantier, je vous rappelle que ce que je présente là ça représente 20% du besoin sur le projet (slide 18).



## Besoin en main d'œuvre locale sur la durée du chantier de la centrale thermique



L'objectif est que, tous autour de la table, vous puissiez voir et enregistrer ces chiffres, puisque notre besoin c'est qu'au démarrage du chantier ce personnel soit présent chez les sous-missionnaires de façon à ce qu'on puisse répondre à nos objectifs de performance et de timing.

On va avoir besoin de main-d'œuvre essentiellement dans les métiers du bâtiment et le Génie civil : nous avons des conducteurs d'engins, des canalisateurs, des coffreurs, des maçons, des ferrailleurs, différents corps secondaires qui sont associés au chantier, des câbleurs, des monteurs électriques, des tuyauteurs, des monteurs mécaniques, des bardeurs.

C'est le besoin sur la centrale thermique. Le besoin sera un peu du même type sur le lot poste de répartition avec un besoin un peu plus important sur l'assemblage électrique. Ensuite la partie photovoltaïque qui nécessite moins de main-d'œuvre et sur un temps plus court.

L'ensemble de ces compétences vont s'étaler sur les 4 années de chantier, sachant que la 1<sup>ère</sup> année correspond à la préparation du terrain avec un démarrage en saison sèche 2019 de façon à être dans le timing.

Comme ça représente 20%, on va avoir des pics sur le chantier aux alentours de 1000 personnes dans la zone.

Ça c'est à mettre dans un contexte. Au même moment, il y aura d'autres travaux dans la région, associés à des décisions régionales, notamment le doublement de la route nationale 1, qui fera appel des métiers relativement similaires en termes de Génie Civil. Donc le but de vous donner dès aujourd'hui cette vision de nos besoins. Ça va permettre à l'ensemble des organismes (que ce soit

Pôle Emploi, le GEIQ BTP ou les sous-missionnaires) de se préparer en termes de besoins pour qu'il n'y ait pas de déficit au moment du démarrage.

En termes de retours d'expérience, il faut aussi savoir que globalement :

- 1 personne sur 10 présentée doit être au moins de niveau bac +2
- Et 1 personne sur 50 de niveau bac +5, pour les missions d'encadrement qu'il peut y avoir sur la partie chantier

Ce sont des chiffres issus du retour d'expérience. Comme ils sont valables sur les 4 premiers chantiers, il n'y a pas de raison qu'on ne les retrouve pas aussi ici en Guyane.

Comme je le disais, on souhaite pouvoir s'inscrire dans des opérations de réinsertion. Dans nos clauses, on a demandé à ce qu'au moins 5% de la main-d'œuvre soit issue de personnes en difficulté ou en marge de l'emploi, qui devront intégrer des organismes de formation, de façon à être prêts au moment où le titulaire du marché en aura besoin. D'où l'objectif de vous donner ça quasiment 2 ans avant.

**Isabelle de WAILLY: DRH EDF PEI (slide 19)**

Sur la phase d'exploitation :



#### Les retombées locales du projet: phase exploitation

##### **EMPLOIS DIRECTS EDF PEI : 75 emplois environ**

Pourvus prioritairement par les salariés de l'ancienne centrale selon la répartition suivante:

- Equipe de Direction : 3
- Equipe exploitation : environ 33 emplois
- Equipe Maintenance (mécanique et électrique) : environ 28 emplois
- Equipe Performance Logistique (RH, achats, Gestion, QSE, magasin) : environ 11 personnes

##### **EMPLOIS INDIRECTS : 28 à 30 ETP environ**

- Centrale : environ 25 ETP (gardiennage, nettoyage industriel, activités sous-traitées...)
- Oléoduc : 3 à 4 ETP
- Photovoltaïque : 1 à 2 ETP



**Nathalie DEMBA : Pôle Emploi**

Concernant les emplois directs, j'ai bien compris que ce seront des anciens salariés de Dégrad-des-Cannes (DDC). Quelle est la taille de l'effectif de DDC ?

**Stéphanie MARCO : DRH EDF SEI Guyane**

Aujourd'hui sur la centrale de DDC on a 114 salariés. On a en cours un projet d'organisation, qui a fait l'objet d'une concertation sociale, pour aller gentiment vers la fin de la centrale en 2023. A l'horizon

2023, on sera 90 à 100 salariés à DDC, et pour à peu près 50% d'entre eux les droits à la retraite seront ouverts. Sur les 90 qui resteront, il y en aura potentiellement la moitié qui pourra partir à la retraite. Et puis il y aura surtout environ une dizaine de salariés qui resteront à DDC sur le projet de déconstruction de la centrale. On ne va pas laisser la centrale comme ça. Il y aura un programme de déconstruction qui nécessitera une dizaine d'emplois directs.

Du coup la transition se fera en douceur. Elle a d'ores et déjà commencé pour éviter l'effet falaise, l'effet un peu traumatique. On fera les choses progressivement, et on fera en sorte que chacun trouve un point de chute. Il n'y aura pas de licenciement évidemment. A EDF on ne licencie pas quand on ferme un site de production.

**Isabelle DELMOTTE : représentante de la société SGRB**

Quelle est la surface du terrain ?

**Alexandre SENDELIN : directeur du projet**

La centrale thermique sera sur 10 ha et la centrale solaire sur 10 ha. Et nous avons acquis 120 ha.

**Daniel CLET : secrétaire général CFDT Guyane**

A ce jour, ce projet a-t-il eu une validation partielle ou totale des syndicats en interne ? Et y a-t-il des points d'achoppements ?

**Stéphanie MARCO :** Ce projet est connu des salariés d'EDF depuis au moins 2 ans. C'est même un projet qui est dans les cartons depuis presque une dizaine d'années. On a fait une concertation sociale avec l'ensemble des syndicats d'EDF SEI Guyane, qui a démarré en 2016.

Il y a eu des ateliers de travail organisés par les salariés eux-mêmes pour les inviter à réfléchir à quel serait le schéma d'organisation de la centrale de DDC pour l'amener progressivement à la fermeture. Donc ce projet d'organisation a été co-construit avec les salariés et présenté dans les différents ERP. La concertation s'est terminée en janvier 2018 avec un avis favorable donné par les organisations syndicales.

**Rémy-Louis BUDOC : Grand port maritime**

Dans la phase de construction, avez-vous déjà pris contact avec le port ?

**Alexandre SENDELIN :** On a pris contact avec le port à plusieurs titres, essentiellement sur la partie aménagement avec la construction de l'oléoduc, puisqu'une partie de l'installation démarrera de chez vous. On a lancé une étude de moindre impact qui reliera le port de DDC jusqu'à la zone du Larivot. La société Eureteq est venue vous rencontrer dans le cadre de cette étude.

**Rémy-Louis BUDOC :** Je les avais dirigés vers les collègues de la direction technique. Plus largement, je voulais vous poser une question sur l'approvisionnement. Est-ce que ce n'est pas un point qu'on pourrait voir ensemble ? Si vous avez de gros colis ? Des demandes de stockage sur la zone portuaire ? Est-ce que ce sont des éléments que vous avez intégrés dans le cadre de votre projet de construction ? Avez-vous des quantités, un volume, des masses à ce niveau-là ?

**Alexandre SENDELIN :** Le stockage sur la centrale sera de 3x1000 m<sup>3</sup>, ce qui correspond à une réserve d'1 mois entre les différents bateaux qui approvisionneront la centrale.

Aujourd'hui la conception de l'oléoduc a été réalisée de façon à ce que, comparativement à ce qui se faisait aujourd'hui à DDC, les temps de dépotage des bateaux soient beaucoup plus courts. On a pris l'ensemble du panel existant des bateaux qui sont capables de naviguer sur le Mahury. On a pris l'ensemble des spécifications des pompes qui étaient à bord de ces bateaux. Et de là, en mettant une hypothèse négative, on a pu dimensionner le pipeline de façon à ce que, à la fois dans son diamètre et dans l'éventuel relief qu'il peut rencontrer sur son trajet, ce soit plus simple. Aujourd'hui on est sur des temps de dépotage de l'ordre de 12h maximum, à comparer avec DDC où on était sur des temps supérieurs à 12h. Effectivement ça a systématiquement été pris en compte, aussi bien le stockage, la sécurité d'approvisionnement en combustibles (je vous ai parlé d'1 mois), mais aussi la durée du dépotage, de façon à ce qu'on puisse venir s'insérer facilement dans un éventuel planning. J'imagine bien qu'il existe un planning d'approvisionnement, que nous ne sommes pas les seuls à utiliser cet appontement.

**Rémy-Louis BUDOC :** Sur la période de construction, vous allez apporter des tuyauteries, etc. Vos assemblages se feront, je suppose, sur le site. Est-ce que vous aurez des parties de logistique et autres, qui pourraient nécessiter sur le port des zones disponibles ? Nous travaillons sur 2 sujets aujourd'hui sur le port : TOTAL, qui si tout se passe bien, va utiliser le port pour sa logistique, ses tubes, ses assemblages, d'ici la fin de l'année, et EDF. Est-ce que vous aurez vous aussi des besoins de superficie de stockage sur le port pendant la phase de travaux pour vos matériels entrants ?

**Alexandre SENDELIN :** On aura essentiellement besoin de temps pour dépoter les bateaux. Par contre sur la zone du Larivot, il est prévu que les sous-missionnaires puissent stocker leur matériel, en tout cas partiellement. Le site sera gardienné lorsque l'on sera en phase de chantier.

Il peut arriver que ponctuellement il soit nécessaire sur un temps court de stocker du matériel chez vous. Ça veut dire qu'une étude logistique doit être menée. Lorsqu'elle sera achevée, et que les titulaires seront attribués, on sera en capacité de revenir vers vous de façon à voir quel plan idéal doit être mis en œuvre. C'est vrai qu'on aura à gérer à la fois le dépotage, le stockage et pour certains points les transports exceptionnels qui vont relier la zone de DDC au Larivot.

**Olivier MANTEZ : président de la fédération BTP, candidat à l'appel offre avec Nofrayane**

Je suis président de la FRBTPG et je voudrais retracer les enjeux de l'emploi sur les années à venir. Malheureusement, ou heureusement, tout à déraper. Le projet d'EDF va démarrer. Les projets de la Région Guyane vont démarrer. On va arriver à une activité entre 2020 et 2024 en Guyane, exceptionnelle, qu'on n'a jamais vue.

Globalement il y a la centrale EDF. Il y a tous les chantiers de la CTG : 4 lycées (ce qui s'est jamais vu en Guyane en parallèle), 3 collèges, 2 casernes de pompiers, plus tous les projets d'énergies renouvelables qui enfin sortent, la centrale de Maripasoula (60 millions), les routes (ça fait 20 ans qu'on n'a pas fait de routes en Guyane, on va redémarrer), et puis l'OIN (opération d'intérêt national) qui a mis beaucoup de temps et maintenant qui est en marche avec l'objectif de produire 1500 logements par an. Et tout ça, ça va être globalement tout en même temps. Et ça, ça va poser un très gros problème en Guyane. Aujourd'hui on n'a pas la main-d'œuvre en Guyane pour le faire. C'est



clair et net. Donc si on ne se prépare pas tous à ces enjeux exceptionnels, la Guyane va perdre une chance d'avoir de l'emploi pour sa jeunesse. Mais avec une contrainte qui est importante, ça fait l'objet d'un débat aujourd'hui en Guyane, c'est qu'après ces grands chantiers il n'y a plus rien ! 2024, il n'y a plus aucun projet dans les cartons. Est-ce qu'on va former des milliers de jeunes au BTP pour que 4 ans plus tard il n'y ait plus rien ? Il faut qu'on intègre cette problématique au cycle de commandes dans le temps. Cette problématique de montée en charge est énorme.

Votre chiffre de 25% est intéressant. Quand vous prenez la partie Génie Civil, c'est beaucoup plus de 25%.

**Alexandre SENDELIN :** En fait sur la partie Génie Civil, on est peut-être à 70% sur la première phase. 25% c'était un chiffre moyen sur la totalité du chantier.

**Olivier MANTEZ :** Ça veut dire que la première partie du chantier, terrassement et Génie Civil, va être très très guyanais. Ça va peser énormément sur l'emploi.

C'est vraiment un souci majeur. Nous la fédération du BTP, à travers le GEIQ BTP, on en est conscient. Mais je pense qu'il faut vraiment que tout le monde se mobilise. C'est une bonne initiative d'EDF d'avoir une interrogation comme ça. Je crois que la CTG doit le faire aussi. A mon avis ça va être compliqué, surtout qu'une partie de l'activité est maintenant recentrée sur l'île de Cayenne alors que les demandes d'emploi sont sur l'Ouest guyanais. C'était juste pour enrichir le débat de cette contrainte et des enjeux qui vont être compliqués pour tous.

**Alexandre SENDELIN :** Je confirme, c'est bien l'objet du débat. Notre objectif de présenter les chiffres très en amont étant de se préparer, et que l'ensemble des sociétés qui couvriront les futurs chantiers puissent avoir le personnel nécessaire. Sinon en termes de planning ça va poser de gros problèmes. Sachant que nous, on a quand même l'échéance de 2023. Il faut absolument qu'on puisse la tenir.

## **MECANISMES D'INSERTION INTEGRES AUX APPELS D'OFFRE**

### **Présentation de Nicolas BERTHAIL (APEIG)**

---

**Alexandre SENDELIN :** Je vous ai parlé au cours de la présentation de nos mécanismes d'insertion qu'on a intégrés dans les clauses des appels d'offre. On a souhaité, qu'au cours de ce débat, les organismes qui vont participer demain au processus d'intégration de personnes en difficulté éloignées de l'emploi, puissent présenter leurs mécanismes de fonctionnement. Qui ils sont ? A ce titre, on a sollicité l'APEIG et le GEIQ BTP. On va commencer par l'APEIG.

### **Nicolas BERTHAIL : Chargé de missions Facilitateur Clause Sociale APEIG (Association Pour l'Emploi et l'Insertion en Guyane)**

Le but est de vous présenter de manière concise la clause sociale, puis d'échanger sur d'éventuelles questions.

La clause sociale comme levier d'insertion:

La clause sociale utilise la commande publique et privée, à la demande de certains acteurs comme EDF notamment, comme levier pour l'insertion professionnelle en réservant des heures de travail

pour les publics éloignés de l'emploi. En amont du marché, on détermine un nombre d'heures allouées à des publics éloignés de l'emploi, en l'occurrence 5% ici.

Aujourd'hui on est dans une démarche de formalisation d'une charte d'engagement initiée par le préfet de Guyane et la Dieccte, qui sera notamment portée par l'APEIG, d'une charte d'acteurs socialement responsables.

Le rôle APEIG :

- Elle intervient en amont des marchés pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la rédaction des clauses d'insertion dans les marchés publics et privés.
- Dans la phase d'exploitation, elle accompagne les entreprises attributaires dans la mise en œuvre de la clause sociale.
- Elle s'appuie notamment sur des partenaires privés, comme le GEIQ ici présent, pour la mise en œuvre de cette clause d'insertion et de parcours de formation dédiés.
- A l'issue du marché, elle valide que la clause a bien été réalisée et réalise les bilans.

Les objectifs de la clause sociale :

- Le 1<sup>er</sup>, favoriser l'insertion professionnelle et l'emploi des personnes les plus éloignées de l'emploi.
- Le 2<sup>e</sup>, c'est penser l'insertion professionnelle sous forme d'un parcours. Accompagner ces personnes dans un dispositif de 24 mois, avec un accompagnement renforcé. Dans un 2<sup>e</sup> temps, un développement des compétences qui passe par la formation.
- Et à l'issue de la clause sociale, la mobilisation de situations de travail pour que ces personnes puissent acquérir à la fois expérience, compétence et savoir-être, de façon à aboutir à un emploi pérenne.

Nos coordonnées :

\* La direction : Guylène BONNAIRE-STINVIL – Mobile: 06 94 44 82 52 – [g.bonnaire@apeig.com](mailto:g.bonnaire@apeig.com)

\* L'équipe des facilitateurs (nous sommes 3) : Nicolas BERTHAIL Mobile : 06 94 24 85 99 – [n.berthail@apeig.com](mailto:n.berthail@apeig.com)

Un nouveau facilitateur arrivera au mois de juillet.

\* Assistante facilitatrice : Mylaine MARIE-ANGELIQUE Tel: 05.94.28.93.40 – [m.marieangelique@apeig.com](mailto:m.marieangelique@apeig.com)

Je suis à votre disposition pour vos questions éventuelles.

## **PRESENTATION GIEC BTP**

**Présentation Olivier MANTEZ (GEIQ BTP = Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification)**

---

Juste quelques points.

Vous savez que toute cette insertion a été activée, étape par étape, notamment à la Dieccte où il y a des financements importants disponibles en Guyane.

Il y a un contrat spécifique à la Guyane, le PAIC, qui va mobiliser le CIF sur ce type de contrats. L'objectif est de l'utiliser le mieux possible, et qu'on s'appuie sur la mission locale, qui est en train de redémarrer après une situation compliquée ces dernières années.

GEIQ BTP est une association entièrement privée, initiée par les entreprises de BTP guyanaises. On a 70 adhérents : toutes les boîtes de BTP de Guyane qui ont plus de 15 salariés. L'objectif est que cette association mette en œuvre des clauses sociales que les entreprises contractualisent dans le cadre de leurs marchés.

Aujourd'hui on a 200 jeunes sur toute la Guyane. Et quand on regarde des perspectives de marché, on risque de doubler, voire de tripler ce nombre dans les années 2020-2021-2022. Il faut qu'on s'organise.

Moi je pense que c'est une chance pour les jeunes. C'est un système qui marche bien. Je prends en exemple mon entreprise Nofrayane.

Sur St Laurent du Maroni, sur les logements sociaux, toute mon équipe ce ne sont plus que des jeunes bushinengués qu'on a inséré dans le GEIQ il y a 6 ans, et qui sont tous maintenant en CDI chez Nofrayane. Et je peux vous garantir qu'ils produisent très bien, on a des ratios sur St Laurent qui marchent très bien. C'est un système qui marche, mais il faut simplement qu'on ait tous la volonté de bien le mettre en marche.

Peut-être que la technique, on peut le faire avec l'APEIG. Mais il y a d'autres personnes aussi.

Par contre il faut contrôler. Vous savez bien que dans les entreprises quand on ne contrôle pas, ça peut partir en live. Donc il faut bien les contrôler. Il faut que les entreprises assument. C'est compliqué ces jeunes-là. On fait actuellement le chantier Ariane 6 avec 50 jeunes en insertion. Une partie de ces jeunes ont un casier judiciaire ; ils ont des problèmes de logement, des problèmes de véhicule. Donc il faut aussi vraiment accompagner les entreprises à travers les tuteurs (ça se fait à travers les contrats). En tout cas c'est un truc qui marche, et je suis très content qu'EDF se soit lancé dans ce projet. C'est une chance pour l'île de Cayenne qui avait été un peu négligée.

Il n'avait pas de grands projets sur l'île de Cayenne à part l'ANRU, qui a du mal à démarrer à Cayenne. C'est compliqué. Ce chantier EDF, c'est le premier grand projet.

Entre ce chantier et le Lycée de Balata qui est juste à côté, qui est un train de se structurer de façon importante avec une équipe très dynamique, je pense qu'il y a plein de bonnes choses à faire.

Avec le GEIQ BTP, et les adhérents de la FRBTPG, on va jouer le jeu. Vu la taille du chantier, on aura sûrement plusieurs entreprises sur le chantier.

Nous au GEIQ BTP, on est à la disposition de l'APEIG et de la Dieccte pour mettre en marche ce système, sans oublier Pôle Emploi. Je pense que c'est très positif.

**Nathalie DEMBA :** Nous aussi on travaille en partenariat avec le GEIQ BTP. On a déjà rencontré l'APEIG. Pôle Emploi, tout comme la Mission Locale et la DCIS (Direction de l'Insertion et de la Cohésion Sociale) qui est un service de la CTG qui accompagne les allocataires du RSA, il faut savoir qu'on est tous en partenariat.

Nous avons des financements que nous mobilisons pour une formation préalable au recrutement. Tous ces partenaires les connaissent et savent les mobiliser aussi. Sachant que plus nous serons informés tôt du nombre de personnes retenues, plus nous pourrions proposer des actions communes sur la formation des personnes à recruter.

## RETOMBEES ECONOMIQUES (suite des échanges)

---

**Daniel CLET** : N'y aura-t-il pas la tentation d'offrir des parts de marché à l'extérieur ?

**Alexandre SENNELIN** : Comme je l'ai dit en introduction, il y a 4 lots clé-en main qui font appel à des appels d'offre. En tout cas sur la partie Centrale, les postulants sont des postulants locaux, notamment sur la partie Génie Civil.

Dans le cadre de la négociation qui s'ouvrira avec le titulaire qui remportera le marché, nous aurons des exigences qui feront partie de la négociation a posteriori de la signature. Et ceci sera valable sur les 4 lots.

Je voulais juste dire sur la partie insertion que nous serons liés aussi bien à l'APEIG qu'au GEIQ BTP par une convention. On a planifié qu'elle soit finalisée au mois de septembre, de façon à ce que les choses soient claires, signées, et pour qu'on puisse démarrer par rapport à l'histogramme présentant notre besoin en termes d'effectifs.

**Olivier MANTEZ** : Les enjeux : Les métiers du BTP, terrassiers ... on sait faire en Guyane, on sait se former, on a les compétences. Par contre tous les métiers très techniques, tuyauteurs, électriciens industriels, ... là c'est clair : en Guyane aujourd'hui on n'a pas les compétences, ni les effectifs. Donc il faudra un temps de formation très important sur ces métiers spécifiques. Chaudronnier, ... c'est clair que ce sont des métiers complexes. Si on ne le fait pas, malheureusement des entreprises de l'extérieur viendront. C'est la concurrence, on n'y peut rien. Si la Guyane n'est pas capable de mettre des personnes en face de l'emploi, les gens de l'extérieur viendront. C'est la vie et c'est la vie économique. C'est comme ça. Donc l'enjeu, il est chez nous en Guyane, de se former, d'être meilleur que les autres.

Je n'ai pas de parti-pris, mais le contre-exemple de ce qu'il ne fallait pas faire c'est l'hôpital de St Laurent. Ce chantier de 100M€ : aucun impact économique sur St Laurent du Maroni. Donc il faut en tirer les conséquences. Il ne faut pas reproduire ce modèle-là sur la centrale EDF.

**Alexandre SENNELIN** : D'où l'intérêt de vous donner cette vision bien en amont.

On ne peut pas rester sur le négatif, sur le constat fait. Il est temps de se préparer. Les acteurs sont autour de la table. Aujourd'hui, concrètement, comment pouvez-vous rassurer le maître d'ouvrage sur le fait que les titulaires, à travers les organismes de formation, à travers les organismes d'insertion, ... Comment on peut s'assurer que la Guyane va être en capacité de fournir au moins 20% de la main d'œuvre nécessaire, mais aussi des encadrants, éventuellement des ingénieurs qui demain encadreront le chantier. Tout ça c'est un besoin. Il est clair. On a besoin d'être rassuré en vous spécifiant ces besoins bien en avance. Le fait qu'il n'y aura pas de frein au niveau de la région

sur la réalisation du chantier. L'enjeu est important : fin 2023, je rappelle que la centrale de DDC ferme. Donc on ne peut pas être en retard. Ce n'est pas envisageable. Il y a des exigences.

Après cette réunion, on est prêt à faire des ateliers en BtoB pour encore plus se préparer, mais il faut absolument qu'on ait une vision claire, éclaircie, de l'avenir de ce chantier, sur le fait que d'un point de vue main-d'œuvre on soit en capacité de réaliser la totalité de la construction.

**Rémy-Louis BUDOC :** Vous avez fait l'acquisition de foncier au Larivot. Mais après la démolition, que deviendra le terrain de DDC ? C'est propriété d'EDF, ça revient à la commune ? C'est dans la circonscription du Grand Port maintenant. On n'est pas propriétaire, mais c'est dans notre circonscription. Quelle sera la destination future de ce terrain ?

**Christophe ALFEREZ : directeur adjoint SEI Guyane**

Effectivement la centrale s'arrêtera en 2023. Après il y aura une phase de déconstruction, de mise en sécurité, il y aura aussi des analyses des installations polluées. Tout est bien cadré légalement, car ce sont des installations ICPE.

Notre entreprise a déjà déconstruit dans 4 autres territoires des centrales comme DDC. D'après notre expérience, il faudra environ 6 à 7 ans pour déconstruire l'intégralité de DDC, donc à l'horizon 2030.

Quelle sera l'usage futur ? C'est une bonne question. Aujourd'hui on ne sait pas. On sait que l'horizon c'est 2030. Il faudra qu'on se mette autour d'une table avec l'ensemble des parties prenantes : la commune de Rémire, la CCIG, ... l'ensemble des parties prenantes du territoire, pour savoir quel sera le devenir de ce site. Aujourd'hui on n'a pas encore d'idées précises.

**Rémy-Louis BUDOC :** Il y a un arrêté préfectoral qui met toute cette zone dans notre circonscription administrative.

**Christophe ALFEREZ :** Vous ferez partie des parties prenantes. Il y aura bien sûr une concertation.

**Caroline BAILLEAU : EDF PEI contract manager**

J'aimerais rebondir sur la remarque d'Alexandre. Nous partageons votre position à savoir le fait que ce projet constitue à la fois des craintes et des opportunités en termes de développement de compétences sur le territoire.

L'objectif de la réunion d'aujourd'hui, c'est certes de vous informer, de vous présenter le projet dans ses grandes lignes, de vous informer par rapport à nos besoins, par rapport aux solutions que nous avons envisagées (le fonctionnement avec le GEIQ BTP et l'APEIG). Pour autant c'est non limitatif. L'objectif de cette réunion c'est de pouvoir faire émerger des solutions auxquelles nous n'avons peut-être pas pensées, auxquelles vous allez penser, de nous les transmettre dans le cadre de cette réunion, et de voir comment on peut fonctionner ensemble par la suite. Nous fonctionnons par anticipation. Pour autant nous n'avons pas encore émis de méthodologie de fonctionnement. Nous n'avons pas encore émis d'autres pistes de solutions. Je souhaiterais qu'on puisse amorcer par du concret, d'autres propositions, d'autres idées. N'hésitez pas à vous exprimer. Nous sommes ouverts à toutes propositions.

**Rémy-Louis BUDOC :** On avait senti quand le PDG de votre groupe était venu en Guyane, il y avait eu un certain nombre de tergiversations sur le site éventuel. Ça a été tranché, c'est le Larivot. On avait quand même proposé la zone de DDC. Dans le cadre de la circonscription, on a récupéré tout un foncier, une zone à l'arrière du port. La CTG nous a clairement indiqué que la stratégie était celle-là, que c'était le Larivot. Je pense que c'est un projet extrêmement intéressant. Je pense qu'il peut y avoir des synergies sur la zone de DDC sur un certain nombre d'aspects de votre projet.

La zone de DDC peut offrir des opportunités. On est dans la chaîne, puisque l'approvisionnement se maintient sur le port. Cela dit nous restons à votre disposition sur un certain nombre de sujets.

Un exemple : vous avez des entreprises sous-traitantes qui vont être évacuées de chez vous à DDC. Elles sont venues nous voir pour savoir si on peut les accueillir. Nous on est tout à fait preneur. C'est dommage qu'on n'ait pas discuté en amont, on aurait pu travailler ensemble là-dessus dans le cadre d'une relation EDF – Grand Port sur le redéploiement de ces sociétés. Dans notre schéma d'aménagement foncier on a pris en considération ces demandes, qui sont des demandes à court terme.

**Alexandre SENDELIN :** Effectivement il y a un certain nombre de sous-traitants de la centrale de DDC qui vont être contraints de sortir de cette zone dans le cadre d'un appel d'offre, qui a aussi été remporté par EDF PEI, qui vise à construire un 2e champ solaire, entre l'actuel et la centrale de DDC actuelle. C'est bien à notre initiative que nous avons envoyé ces entreprises vers vous de façon à ce qu'ils puissent trouver des solutions de relogement et d'implantation chez vous. Ces entreprises sont sous-traitantes chez nous, mais elles travaillent aussi à la SARA ou au Centre Spatial. Comme demain elles vont continuer leur activité, il est fort probable qu'elles aient besoin d'un pied à terre. Aujourd'hui la zone industrielle existante est bien celle de DDC. En tant qu'acteur de la zone, connaissant les possibilités de relocalisation, on les a renvoyées vers vous.

**Rémy-Louis BUDOC :** Ce serait bien qu'on ait des éléments de réponse, qu'on soit informé, pour pouvoir travailler avec vous.

**Alexandre SENDELIN :** Pour l'instant c'est un peu tôt. Dans le modèle-même d'EDF PEI, on sera amené à contractualiser avec différentes entreprises sur différents métiers pour la phase exploitation, mais là on est un peu tôt. En fonction des sociétés qui remporteront les appels d'offres, il y aura des nécessités d'implantation. Aujourd'hui ces implantations sont plutôt vouées à aller dans une zone industrielle. La zone de DDC a un inconvénient. C'est le Plan de Prévention des Risques Technologiques, les 2 sphères de gaz qui sont à proximité et qui sont l'une des causes pour lesquelles la centrale EDF PEI ne s'est pas implantée dans la zone.

**Nathalie DEMBA :** Par rapport à la méthodologie, il faut que les différents opérateurs de la solution se concertent. Quitte à monter une commission. Il est évident que le GEIQ et l'APEIG ont un rôle à jouer sur les clauses d'insertion sur les publics éloignés de l'emploi. Il y a d'autres publics qui ne sont pas toujours éloignés, qui sont juste au chômage pour diverses raisons. Il me semble que l'animateur le plus pertinent pour cette commission ce serait la Dieccte, qui nous coordonne tous sur les financements, avec peut-être la Mission Locale et puis la DCIS qui gère aussi les demandeurs d'emploi. Si on est tous présents dans cette commission, on a une vue sur tous les demandeurs d'emploi de la région.

Maintenant concrètement je ne sais pas combien de métiers, ni combien de personnes, ça représente ? Je ne suis pas une spécialiste des centrales électriques, ni des chantiers de construction. On a donné des chiffres. Est-ce que ça concerne tous les métiers ? J'aurai voulu avoir une photo d'une usine de même dimension pour avec le nombre de personnes nécessaires par type de métiers : combien de secrétaires, combien de femmes de ménage, de tuyauteurs, etc.

**Alexandre SENDELIN :** On vous a présenté le besoin sur la phase chantier. On va retrouver beaucoup d'activités qui sont associées au Génie Civil et à la partie électrique d'une centrale. Après il y aura une part de ces métiers pour lesquels on aura toujours des besoins en phase d'exploitation (chaudronniers, électriciens, mécaniciens). On aura un certain nombre de compétences internes, et des contrats externes via des entreprises implantées sur la région.

Je suis assez favorable à votre proposition. Je pense qu'il faudrait qu'on puisse prendre date et que tous les acteurs, qui demain travailleront sur ce sujet, puissent se réunir. On peut viser septembre, puisqu'on aura déjà une partie des retours sur les appels d'offres. Donc ça nous permettra d'engager directement une relation avec le titulaire du contrat.

**Ivenare RAMEAU : chargée de communication APEIG**

En fait vous proposez un copil ?

**Nicolas BERTHAIL : Facilitateur Clause Sociale APEIG**

Au titre du guichet unique que nous tentons de mettre en place actuellement à l'APEIG, notre rôle c'est de pouvoir organiser des comités techniques, des comités opérationnels, pour penser insertion de manière globale et faire en sorte que le public de Guyane éloigné de l'emploi bénéficie d'un réel parcours. Ça fait partie des éléments qu'on va mettre en place très rapidement. On va revenir vers vous aussi Pôle emploi pour organiser un comité. Avec le GEIQ c'est déjà fait.

**Alexandre SENDELIN :** Par rapport à ce que vous proposez, je voulais préciser que la Dieccte était invitée à cette réunion. Il y avait 3 personnes invitées, auxquelles on a déjà présenté le projet. Donc ils sont au même niveau d'information que vous, aussi bien sur la constitution de nos besoins que sur la partie planning. Donc vous pouvez les contacter sans aucun souci sur le sujet.

On a fait des prévisions sur la main-d'œuvre. Mais je voulais aussi vous donner un exemple tout bête. M. MANTEZ disait « beaucoup de chantiers en même temps ». Et qui dit chantier, dit remblai. Nous sommes allés voir la DEAL. Il faut qu'on puisse certifier que le remblai va venir de Guyane. Ça veut dire ouvrir des carrières éventuellement, avoir des autorisations environnementales, que des transporteurs puissent aller chercher ce remblai et l'amener sur les différents chantiers. Si tous les chantiers se déroulent en même temps et que les besoins sont très importants, il faut qu'on travaille en amont. On a tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises. Pour le chantier de la RN1 qui nous jouxte, ils vont avoir besoin du même type de remblai que nous. Il est hors de question qu'on soit amené à faire venir du remblai, même si ce serait intéressant logistiquement. Tout de même ce serait bien que la matière première vienne d'ici.

**Caroline BAILLEAU :** Je retiens la méthodologie que vous avez proposée et qui est particulièrement intéressante.

Après il va falloir que nous fassions preuve de pragmatisme. Les besoins sont plus importants que les 5% de l'insertion sociale. On a évoqué 20% au minimum de main-d'œuvre locale sur le chantier, avec de pics relativement importants, et qui vont nécessiter des besoins beaucoup plus importants que l'insertion sociale qui est certes un enjeu très fort pour le territoire.

Dans la cadre de copil, ou d'autres instances, nous pourrions intégrer également d'autres acteurs du territoire. Nous ne sommes pas les seuls porteurs de projet en Guyane. Il va falloir se coordonner pour apporter un peu d'harmonisation, de cohérence, pour répondre à ce challenge de 2020-2024. Insertion sociale oui, mais pas seulement de l'insertion sociale. Il faut élargir un peu ce cercle d'échanges.

**Daniel CLET :** Quelle est stratégie d'EDF pour répondre à l'augmentation du besoin énergétique de la Guyane compte tenu de l'évolution de la population. Il y aura-t-il d'autres infrastructures ?

**Christophe ALFEREZ :** Je ne sais pas pour 2050, mais je peux vous donner les éléments prévus par la PPE en 2023. Ce qui est prévu c'est 160 MW de puissance garantie : 120MW avec la nouvelle centrale du Larivot et 40 MW d'énergie renouvelable garantie.

Le lancement de la réactualisation de la PPE est prévu demain, je crois. Dans ce cadre, des options seront prises certainement. Donc s'il y a à rétroagir ... La PPE c'est quelque chose qui vit, qui sera actualisée. Demain sera le lancement officiel. Les discussions vont commencer. Ce sera l'occasion de revoir certains paramètres posés il y a 2 ans.

**Isabelle DELMOTTE : SGRB**

Je reviens sur l'insertion des jeunes. Je voulais savoir s'il y avait des aides prévues pour les entreprises qui prendraient ces jeunes. Effectivement ça demande plus d'encadrement, et plus de suivi, ce qui peut baisser la rentabilité de l'entreprise. Je voulais savoir si on pouvait avoir une compensation financière aussi bien au niveau salaires et au niveau formation.

**Olivier MANTEZ :** Suite aux événements de Guyane, la Dieccte a créé un contrat spécifique aidé : le PAIC. Il y a des réductions de charges et des aides aux entreprises. En plus l'Etat est en train de mettre en place un PIC (Plan d'Investissement Collectivités), suite aux accords de Guyane, qui est lié à l'employabilité et qui va être très important : on parle de plusieurs millions d'euros. Il y aura sûrement des opportunités.

Je voulais revenir sur l'employabilité et l'éligibilité de ces jeunes-là. Vous disiez « On ne va pas embaucher des jeunes qui ne savent pas travailler ». Il faut que les entreprises aient des compétences. C'est pourquoi c'est important que la Dieccte soit présente. Je pense qu'il faut peser sur l'Etat avec le PAIC et avec le PIC, pour que l'Etat investisse sur un public qui est au chômage mais qui n'est pas défavorisé. Je pense que l'Etat est prêt à le faire en Guyane. D'où l'importance de ce copil avec EDF.

Il y a beaucoup d'argent en Guyane. Le FSE en Guyane, c'est 50 M€. Souvent cet argent est mal utilisé. On a la chance d'avoir un chantier important. Et s'il y a une bonne synergie de tous, on peut avoir des financements pour aider les entreprises. Si on veut que les entreprises jouent le jeu, il faut qu'elles soient aidées. C'est la condition sine qua non pour que ça marche.



**Steeven CANTINOL : représentant syndicat CDTG CFDT EDF PEI**

J'aimerais rappeler qu'à travers de ce projet il y aura des opportunités pour redynamiser l'alternance, mais surtout dans le secteur du BTP.

**Nathalie DEMBA :** Les critères d'éligibilité du PAIC sont déterminés par arrêté préfectoral. Le préfet prend l'avis de la DDCS pour déterminer quels publics il veut mettre en avant pour ces contrats. Si on lui donne la preuve que notre cible c'est les jeunes, il va changer les critères d'éligibilité pour que les jeunes soient favorisés par ces contrats, si on lui dit que ce sont les plus de 50 ans, il va mettre les plus de 50 ans. C'est suivant les besoins qu'on met les publics les plus éligibles. En effet le PAIC est un outil souple. Un arrêté préfectoral, c'est une réunion. On décide des critères, et il le fait.

Il y a aussi d'autres outils. Chaque structure, qui suit les demandeurs d'emploi, a ses outils. La Mission Locale a ses outils, Pôle Emploi a ses aides, Cadres Emploi aussi, les travailleurs handicapés,... il y a des aides qu'on peut mettre en œuvre en accompagnement.

Concernant les contrats en alternance, il faut savoir qu'il y a des tuteurs dans les entreprises, et qu'il y a des financements pour les tuteurs. Il y a une aide versée aux entreprises.

**Thierry MAQUAIRE, modérateur :** Merci à tous pour cette mise en perspective sur les années à venir. Avez-vous d'autres questions ou réflexions qui viendraient compléter ?

**Olivier MANTEZ :** Juste un retour d'expérience avec le CNES sur Ariane 6 qui a bien fonctionné. Il y a un copil, un comité de suivi, qui se réunit tous les 2 mois avec le CNES, l'Etat et la mairie de Kourou, et avec le chef BTP. L'idée d'un copil animé pour le maître d'ouvrage est très intéressante.

**Steeven CANTINOL :** Ces documents seront-ils diffusés ?

**Alexandre SENDELIN :** La majorité des documents sont déjà disponibles en ligne sur le site [www.centraledularivot.com](http://www.centraledularivot.com). Ils sont mis de manière systématique sur le site.

Un certain nombre de personnes nous ont posé des questions sur le site. On y répond au fur et à mesure. Et dans les réponses, on vient intégrer éventuellement des extraits des présentations faites lors des ateliers, en toute transparence. Que tout le monde ait le même niveau d'information.

**Thierry MAQUAIRE :** N'oubliez pas qu'il reste une réunion publique qui aura lieu jeudi à 18h au Royal Amazonia. Dans le cadre de cette réunion publique, on est sur une présentation globale du projet. Si vous vous posez des questions plus générales sur le projet, sachez que toutes les réponses sur les questions d'emprise du projet, d'environnement, protection de la faune et de la flore, l'oléoduc ... tous ces sujets sont abordés sur le site bien évidemment, mais également dans la dernière réunion publique.

**Alexandre SENDELIN :** On a une présentation beaucoup plus détaillée des différents aspects pour que vous puissiez avoir une vision très détaillée des différents enjeux associés à ce projet.

## CONCLUSION

---

**Christophe ALFEREZ :** Je voulais vous remercier pour l'ensemble des échanges de ce matin.

La vocation de cet atelier était de vous donner de l'information sur ce projet, pas d'une façon exhaustive, mais plutôt des informations orientées sur les retombées en matière d'emploi.

EDF c'est une entreprise publique au service de ses clients et de son territoire. Ce projet de centrale au Larivot participe pleinement au développement du territoire, que ce soit dans le cadre d'une politique industrielle menée par PEI en faisant travailler des entreprises du territoire, et en faisant travailler des guyanais dans ce beau projet.

EDF a dans son ADN une dimension sociale. On est extrêmement attentif à travailler avec notre corps social dans le cadre d'un dialogue continu. Aujourd'hui on a une discussion avec nos organisations syndicales pour que l'accostage entre EDF SEI et PEI se fasse de manière harmonieuse. Et puis il y a une dimension sociale sur l'externe. Vous avez vu qu'il y avait une clause sociale portée par le projet, c'est un exemple très concret de l'engagement de notre entreprise dans les aspects sociaux.

**Caroline BAILLEAU :** Merci de votre présence, pour votre curiosité vis-à-vis du projet, mais aussi pour votre sensibilité par rapport aux enjeux de l'emploi sur le territoire.

C'était certes un moment d'échanges, mais c'est avant tout une porte d'entrée. Nous voulions lancer cet échange avec vous dans le cadre de la concertation. La concertation va se terminer prochainement, mais pour nous ce ne sera pas la fin des échanges, mais le commencement. Nous aurons certainement d'autres rencontres ultérieures sur les différents enjeux liés au projet : l'emploi, la formation, l'environnement, ...

Merci de votre présence et surtout à bientôt.